

MAIRIE DE VILLE

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 5 septembre 2014

Présents : Mmes et Ms Philippe Barbillon – Jocelyne Hallu – Gilles Trouillet – Marie-José Pont – Hervé Brunel – Catherine Gimaret – Christophe Carton – Eliane Avot – Christian Loir – Rémi Lejop – Guy Illoul – Nadège Denizart.

Absents : M. David Cresson, procuration à Mme Jocelyne Hallu – M. Vincent Bonenfant, procuration à M. Rémi Lejop – M. Denis Valck, procuration à M. Philippe Barbillon.

Secrétaire de séance : M. Christophe Carton

OBJET : Travaux de sécurisation et mises aux normes cheminements piétons rue du Moulin Du Chapitre – 2^{ème} phase : Attribution du marché

L'an deux mil quatorze, le 5 septembre à 20 heures, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en session extraordinaire à la mairie de Ville sous la présidence de Monsieur Philippe BARBILLON, maire.

Monsieur le maire expose au conseil municipal que la commission d'appel d'offres réunie le 1^{er} septembre 2014 à 14heures, a attribué les travaux de sécurisation et de mise aux normes cheminements piétons rue du Moulin Du Chapitre – 2^{ème} phase, à l'entreprise DEGAUCHY de Caneectancourt pour l'offre de base d'un montant de 196 983.50€ HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve la décision de la commission d'appel d'offres d'attribuer les travaux, à l'entreprise DEGAUCHY de Caneectancourt pour l'offre de base d'un montant de 196 983.50€ HT.
- Décide de lancer l'opération.
- Autorise le maire à signer le marché correspondant et toutes les pièces afférentes.

Fait à Ville, le 8 septembre 2014
Le Maire, Philippe BARBILLON